

me distingué venu de St-Hyacinthe passe ses examens et M. Morin lui pose un cas dont la solution est assez compliquée. L'élève, remarquable par son savoir, exprime une opinion contraire aux idées du doyen et soutient avec assurance que la loi a subi quelques récentes modifications. Les examens terminés, Morin étudie très soigneusement la question et découvre qu'en effet, l'élève a raison; aussitôt, le doyen réunit toute la faculté de droit, professeurs et étudiants, et s'excuse d'avoir contredit celui dont il proclame les succès. Quelle belle leçon de bienveillance et de gentillesse du professeur envers son élève, qui s'appelait François Langelier, plus tard, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Le sénateur David raconte qu'il avait un soin scrupuleux de rendre toutes les visites qui lui étaient faites, et plusieurs fois, ses amis le rencontraient frappant à la porte d'un étudiant qui habitait une mansarde. Il était alors premier-ministre ou juge de la Cour d'Appel.

Son impartialité faisait dire à M. Chauveau, qui lui recommandait un ami pour un poste difficile: "Occupez-vous de lui comme s'il était votre ennemi, et je suis sûr de son succès."

On a dit de lui: "L'amour de la patrie inspira tous ses actes, toutes ses pensées." Rien de plus vrai. Sa vie a été donnée à son pays. Les réformes législatives importantes, qui furent arrachées à l'obligarchie réfractaire au progrès, de 1828 à 1864, lui sont dues en grande partie. L'agriculture et la colonisation ont été l'objet d'attentions spéciales de sa part. Il voulut promouvoir ces deux artères du progrès de notre province par des actes de dévouement personnel. "Il acheta des terres dans les townships qui portent son nom", dit le sénateur David, "ouvrit des chantiers, bâtit des fermes et des moulins, et forma des noyaux de population qui sont aujourd'hui de florissantes paroisses. Souvent, il allait visiter ces petites colonies, et lorsqu'il se rendait dans les townships, où tout le monde lui devait, au lieu de recouvrer ses créances il donnait tout l'argent qu'il avait et se trouvait dans la nécessité d'emprunter pour revenir. Aussi cet homme qui avait toujours été à la tête de son parti, ministre des travaux publics, premier-ministre, juge de la Cour Supérieure, de la Cour d'Appel, mourut très pauvre".

Sir Hector Langevin, qui avait étudié le droit à son bureau en 1846, écrivait: "Morin fut une des grandes figures de notre histoire," et Jean Charles Taché déclarait, "C'est l'homme le plus honnête, le plus grand par le cœur de tous ceux dont s'honore à juste titre notre pays."

Il s'éteignit le 27 juillet 1865 à Ste Adèle dans le comté de Terrebonne où il aimait à venir se reposer. Ses cendres reposent dans l'église paroissiale de St-Hyacinthe. Sur un marbre placé sur un mur latéral du temple on lit entr'autres choses: "Il fut l'honneur de son pays, le modèle de la société.".....